



## POSTULAT

**Auteur** Le Centre, par Laurent Rey, Ludivine Luy, Sarah Délèze et Alexandre Maret  
**Objet** Relancer le projet « rapid responder »  
**Date** 07/06/2022  
**Numéro** 2022.06.263

Il y a un peu plus de 3 ans, l'OCVS, en collaboration avec le service de la santé, avait élaboré le concept de « rapid responder » pour répondre aux besoins de prise en charge des urgences vitales dans les régions périphériques de notre canton. Concrètement, un « rapid responder » est un ambulancier expérimenté engagé en première ligne pour débiter une réanimation en cas d'urgence vitale, en attendant que le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation), composé d'un médecin et d'une ambulance, arrive sur place.

Ce concept est intéressant à plus d'un titre : Tout d'abord, il répond aux critères de qualité des soins vitaux en permettant à un réanimateur d'être en moins de 20 minutes auprès du patient, ce qui n'est pas possible d'être réalisé dans plusieurs de nos vallées latérales lorsque l'ambulance vient de la plaine. De plus, il présente des avantages économiques indéniables, puisqu'un « rapid responder » coûte 250'000 CHF par an alors qu'une ambulance, engageable 24h/24, implique une dépense de 1,5 million de francs.

De relancer ce projet permettrait d'améliorer la sécurité de nos citoyens dans les régions périphériques n'ayant pas la masse critique d'interventions permettant de financer une ambulance. Ceci est particulièrement important dans un canton comme le nôtre où l'afflux de touristes sur de courtes périodes de l'année augmente considérablement la population de certaines régions.

A notre connaissance, d'autres cantons, dont le canton de Vaud, ont mis en place ce concept, et il serait intéressant de connaître le bilan qu'ils en tirent.

### Conclusion

Pour toutes ces raisons, il est demandé au Conseil d'Etat :

- de relancer le concept de « rapid responder »
- que le service de la santé publique, avec l'aide de l'OCVS, réalise un état des lieux sur les besoins par région de prise en charge d'urgences vitales dans notre canton
- de nous renseigner sur le bilan que font les autres cantons ayant mis en place ce concept